

TOUGET



Zoom sur le Relais

Page 2

Dossier : nos déchets

Page 3

Avancement des Travaux

En vélo

Incivilités Dépôts d'ordures

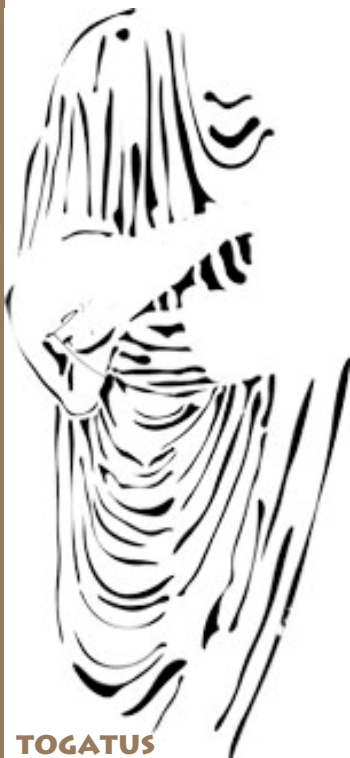
Etat Civil

Page 4

Bulletin Municipal

n° 35

Septembre
2012



TOGATUS

Invitation

Monsieur le Maire et le conseil municipal
vous invitent à l'inauguration de
la MAISON DES ASSOCIATIONS, le

Dimanche 7 octobre 2012 à 11h30



Rentrée Scolaire

Mardi 4 Septembre...

... 08h30, portail de l'école de Touget : minutes d'angoisse pour les petits dont c'est la première rentrée ; minutes de stress pour leurs parents... Mais Arine, Sandrine, Guillaume et Françoise rassurent tout le monde et les mines un peu défaites font vite place à de larges sourires. Souhaitons à tous les enfants du RPI une très bonne année scolaire 2012/2013 dans nos villages.

Ecole de TOUGET — 47 enfants :

✍ Classe de Sandrine Mazzamuro et Sandra Lomazzi (remplacée par Guillaume Matou pendant son congé maternité), assistée de Françoise Puttemans- Maternelle Petite et Moyenne Sections ⇒ 29 élèves

✍ Classe de Arine Lespinas, directrice - CP—CE1 ⇒ 18 élèves

Ecole d'Escorneboeuf — 43 enfants :

✍ Classe de Mlle Lombart, directrice, à mi-temps avec Carine Sese - CM1 et CM2 ⇒ 24 élèves

✍ Classe de Mme Dussaud, CE1 et CE2 ⇒ 19 élèves

Les effectifs

L'encadrement et l'accueil au sein du CLAE et de la cantine de Touget sont toujours assurés par Sylvie Roux et Jean Crussely pour la joie des petits et des grands. Veuillez bien noter ce nouveau no de téléphone pour joindre le CLAE : **05.62.63.44.98.**

Le CLAE

Bulletin municipal n°35 Septembre 2012

Mairie

☎ 05.62.06.80.33

Secrétariat : lundi et
vendredi 9h-12h / 14h-18h
Mercredi 9h -12h

Permanence du maire et de
l'équipe :
samedi 10h-12h

🌐 www.mairie-touget.fr

✉ mairie@mairie-touget.fr

Zoom sur ... ~~LE RELAIS~~

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire. Par ce geste, vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés par le Relais – près de 80 000 tonnes en 2010 – sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

Un point collecte à Touget

Un conteneur Le Relais a été installé près de La Bascule, au village : vous pouvez y déposer de petits sacs remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) et jouets.

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, ces quelques consignes sont à respecter :

- ☞ Utiliser des sacs de 50 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- ☞ Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- ☞ Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- ☞ Attacher les chaussures par paires.
- ☞ Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.

Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne. Pas de recyclage matière possible pour les K-way, les cirés, les chaussures, la petite maroquinerie et les jouets : ils doivent donc être en bon état ou facilement réparables pour être redistribués.



Les Tougétois ont donné 425 kgs de vêtements dans ce conteneur au mois de juillet.



Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis près de 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables.

Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire (IRFS), il porte en lui les valeurs de solidarité et de générosité défendues par l'abbé Pierre.

Il s'attache à lutter contre les causes d'exclusion, basant son action sur la conviction que le retour à l'emploi des personnes en difficulté est un moyen de les aider à préserver leur dignité, à retrouver leur autonomie financière et leur place dans la société.

Il a développé pour cela plusieurs activités économiques, qui lui ont permis de créer plus de 1 800 emplois.

Parmi celles-ci, l'activité textile a connu un rapide développement. En quelques années, le Relais est devenu le premier opérateur de collecte / valorisation textile en France.

Ce qui différencie le Relais des entreprises classiques, c'est qu'il ne recherche pas la performance économique pour le profit, mais pour atteindre ses objectifs sociaux. Chaque centime généré est réinvesti à des fins de lutte contre l'exclusion. C'est ainsi que le Relais privilégie le maintien de l'activité en France, au plus près des territoires, et la création d'emplois locaux. Il a aussi inventé un modèle d'entreprise innovant, l'Entreprise à But Socio-Economique, qui place son développement au service de l'Homme.

Créer de l'emploi durable...

DOSSIER : nos déchets

Trigone, syndicat mixte départemental, et le Sictom-Est du département du Gers, ont tenu mardi 26 juin 2012, à Gimont, une réunion d'informations et d'échanges sur la politique départementale de collecte et traitement des déchets : l'occasion pour nous d'expliquer qui s'occupent de nos déchets, comment ils sont traités, comment pouvons-nous les réduire...

Qui sont Trigone, le Sictom Est ?



Le Sictom Est a été créé en 1983 et a pour mission (« compétence ») la collecte des ordures ménagères de 60 communes sur les cantons de Cologne, Gimont, l'Isle Jourdain, Mauvezin et Auch Nord (en janvier 2013, il desservira Fontenilles—Haute Garonne). Il gère également les 4 déchetteries de Gimont, L'isle-Jourdain, Mauvezin et Thoux.

Trigone gère outre la compétence « traitement et valorisation » des ordures ménagères, la production d'eau potable et l'information au développement durable. Né en 2001, Trigone est un établissement public qui rassemble des collectivités et des établissements publics : le Conseil général du Gers, des syndicats de communes et la ville d'Auch. Les décisions sont prises par le comité syndical, composé de représentants élus par les différentes collectivités et établissements publics.

Le compostage domestique

La gestion des déchets a évolué au cours de la dernière décennie passant au « tout enfouissement » à la valorisation.

Si le meilleur déchet est celui que ne l'on produit pas, le traitement, donc le recyclage s'affirme désormais comme l'une des meilleures solutions. Et c'est l'une des missions du syndicat mixte Trigone, sur tout le territoire du Gers. Le tri des déchets ? C'est un réflexe à adopter. Il permet de diminuer la quantité de déchets qui sera enfouie.

Chaque citoyen est responsable de ses déchets et la problématique de leur élimination doit tous nous préoccuper, dès l'acte d'achat !

Trigone apporte aux gersois une solution pour réduire les déchets et principalement ceux de la cuisine : le compostage. Il est un maillon important dans la chaîne de l'engagement de la prévention des déchets que mène Trigone, sachant qu'environ **30 % de nos ordures ménagères sont biodégradables**. Ainsi, le compostage individuel permet de valoriser chez soi certains déchets organiques de la famille (épluchures, marc de café, thé...), du jardin (gazon coupé, feuilles...) et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Alors pour faire maigrir la poubelle, rien de tel que le compostage : une pratique utile pour la protection de l'environnement !



En 2011, chaque administré du SITCOM EST a produit :

258.70 kgs d'ordures ménagères
29.95 kgs de verre
32.22 kgs d'emballages recyclables

Depuis le 2 avril 2012, de nouveaux emballages sont acceptés afin d'être recyclés eux aussi :

- ◆ Les contenants alimentaires en plastique (ex : emballages de jambon, barquettes en polystyrène, boîtes en plastique, alvéoles d'œufs en plastique, etc..)
- ◆ Les blisters (ex : emballages d'ampoules, de produits de beauté, etc..)
- ◆ Les sachets en plastique (sachet des surgelés, de pain de mie, de croquettes, de chips, de fromage rapé, etc...à
- ◆ Les films et poches en plastique (ex : films de suremballage de packs d'eau, etc...)
- ◆ Les pots et tubes en plastiques (ex : pots de crème fraîche, de yaourt, de rillettes, de tubes de dentifrice, etc..)

Pour réduire nos déchets, trions plus...

Un kit de compostage pour 10€, une formation à l'appui !

Ces composteurs mis à disposition par Trigone sont intégrés dans un kit de compostage composé d'un bio seau de cuisine, un mélangeur, un guide du compostage. Lors de l'acquisition, une animatrice sur la prévention des déchets proposera **une formation de 10 à 15 mn** et des conseils d'utilisation : où l'installer, son fonctionnement, les règles d'or du compostage, quand et comment utiliser le compost, quelques trucs et astuces et bien sûr, un suivi-conseil. Vous avez le choix du composteur :

Le composteur en bois

En bois de sapin d'un volume de 400 litres, ce composteur est fabriqué par une entreprise de travail adapté d'économie solidaire et monté par des travailleurs du CAT (Centre d'Aide par le Travail) d'Auch.

Le composteur en plastique

En matière plastique recyclée et fabriquée par une entreprise Française, d'un volume de 400 litres ce composteur léger a une durée moyenne de vie de 15 ans. Discret, il s'intègre parfaitement au jardin.

⇒ **Privilégier le développement durable, un geste simple et citoyen !**

Pour vous procurer ce kit, vous pouvez le réserver auprès du SITCOM Est, par téléphone au **05 62 06 76 68** ou par mail à sictom.est@orange.fr (en précisant Nom, Prénom, Adresse, N° de téléphone).

Un kit de compostage pour 10€...

Les logements communaux

Divers travaux de rénovation ont été effectués dans les logements communaux : peinture, papiers peints, isolation, revêtements seront terminés à la fin du mois dans l'appartement de la Poste. Le logement du foyer sera également rafraîchi ce mois.



Local de la pétanque

La Pétanque tougétoise a redonné un coup de jeune au local utilisé au terrain de boules : restaurations, peinture... Merci à tous.



Vous avez certainement aperçu ces panneaux le long de nos routes de campagne, ainsi que des panneaux plus petits avec un n° de circuit inscrit. Ils permettent aux cyclistes de suivre l'itinéraire des différentes randonnées décrites sur le site Internet

<http://www.randonnee.tourisme-gers.com/>. Ce site recense toutes les randonnées qui traversent notre département du Gers que ce soit en vélo, VTT, à pied, en cheval et même en bateau. Voici donc matière à découvrir notre si joli département.

Permanences de la mairie

A compter du 6 octobre 2012, les permanences de la mairie du samedi seront assurées par l'équipe municipale de 10h à 12h00.

Incivilités dépôt des ordures

Nous déplorons le dépôt d'ordures non ménagères sur les aires réservées aux ordures ménagères : matelas, fours, gazinières et autres encombrants sont jetés sur l'aire de la route de Gimont. Nous rappelons **qu'il est interdit de déposer les encombrants sur les aires de la commune** : ils doivent être amenés dans les déchetteries de Mauvezin, Thoux, Gimont ou l'Isle Jourdain (pour mémoire, ci-contre les heures d'ouverture).

	MAUVEZIN		GIMONT		ISLE-JOURDAIN		THOUX	
	Route de Gimont		Route de Montiron		Z.A du Pont Peyrin		Aux Blives	
	05 62 06 76 68		05 62 67 57 23		05 62 64 40 26		06 78 28 75 00	
	06 77 07 62 96		06 77 07 63 00		06 77 07 62 98			
LUNDI	FERMÉ		FERMÉ	14h - 17h	FERMÉ	14h - 17h	FERMÉ	14h - 17h
MARDI	8h30 - 12h	14h - 17h30	9h - 12h	14h - 17h30	9h - 12h	14h - 17h	FERMÉ	14h - 17h
MERCREDI	8h30 - 12h	14h - 17h30	9h - 12h	14h - 17h30	9h - 12h	14h - 17h	FERMÉ	14h - 17h
JEUDI	8h30 - 12h	14h - 17h30	9h - 12h	14h - 17h30	9h - 12h	14h - 17h	FERMÉ	14h - 17h
VENDREDI	8h30 - 12h	14h - 17h30	9h - 12h	14h - 17h30	9h - 12h	14h - 17h	FERMÉ	14h - 17h
SAMEDI	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	FERMÉ

Etat Civil

Les bébés

Nathan SEREE de ROCH le 19 août

Laurent VIEILLE et Estelle SANSAS, le 25 août

Nos adieux

Yvette BONHOMME, le 23 août

La bague au doigt